

Cempuis

Posté par jef60 - 18/02/13 à 19:49

Bonsoir,

Je me demandais quelle était la position du conseil municipal de ma commune et j'avais un peu peur que le coût ne le fasse hésiter. Hé oui, 370€*200, ça fait 74000€ environ (je ne connais pas le nombre de raccordement exact), somme importante pour une petite commune comme la mienne.

J'ai pu voir avant-hier le compte-rendu de la dernière réunion du conseil et j'ai eu une agréable surprise (quoi que...). En effet, le sujet de l'adhésion au SMOTHD était à l'ordre du jour et il semblerait que l'opportunité de fibrer la commune soit perçue comme un "plus", ce qui est intéressant. Mais, ensuite le coût a été évoqué et le compte-rendu dit que la dépense serait "aux alentours de 370€ par raccordement" et qu'il faut "attendre plus de précisions". Le point positif est que ce coût n'est pas apparu comme trop élevé, le point négatif, c'est ... pourquoi attendre d'autres précisions! Pour moi, ce montant est arrêté une bonne fois pour toute et il n'y a aucune raison de reporter la décision à plus tard.

Mais ai-je bien compris? Avez-vous compris la même chose que moi?

=====

Re: Cempuis

Posté par jef60 - 07/03/13 à 14:50

Re-bonjour à tout le monde.

Je viens de voir que Cempuis avait adhéré au SMOTHD. Je n'ai donc plus aucune inquiétude quant à mon raccordement. Je m'interroge seulement sur la question de savoir pourquoi en année +3 seulement, alors qu'il y a déjà la fibre à Cempuis (un collègue privé s'y trouve et a été fibre il y a deux ou trois ans par Téloise). Je sais, il faut bien commencer par certains et finir par d'autres, mais avouez que c'est rageant!

=====